

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le
fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que les quatre stèles et la dalle funéraire situées au cimetière de Consthum se caractérisent comme suit :

Les quatre stèles et la dalle funéraire (TYP) sont exposées dans le cimetière de Consthum, situé à l'extérieur du village. Le cimetière est entouré d'un mur et recouvert de couvertines en pierres de taille. On y accède à l'est par une grille en fer forgé peinte en blanc. A l'intérieur du cimetière, les cinq éléments sont apposés contre le mur nord-est du cimetière.¹ La carte de Ferraris montre une chapelle entourée de son cimetière au même endroit.² Le plan cadastral de 1830 présente également au même endroit un édifice religieux d'une taille plus importante. La case croquis datant de 1905 et de 1948³ affiche aussi un édifice religieux au même emplacement. En 1888, le mur de l'église est restauré.⁴ L'église, fortement endommagée pendant la seconde guerre mondiale est détruite entre 1945 et 1948. Une photographie de 1945 par Tony Krier (1906-1994) montre le dernier état du cimetière et de l'église.⁵ Des nombreuses tombes sont visibles, présentant une typologie de la fin du XIXème/ début du XXème siècle. Le cimetière est alors agrandi, remanié et entouré d'un nouveau mur. Une nouvelle église est construite au centre du village.⁶ L'état actuel du cimetière montre donc des tombes datant d'après-guerre, à l'exception de ces cinq monuments funéraires.

La première dalle funéraire (TYP) (en partant d'est en ouest) en schiste ardoisier est maintenue au mur par deux pattes métalliques et repose simplement sur le sol. Elle présente un aspect très dégradé. Cependant d'anciennes photographies de Marcel Schroeder (1919-1999)⁷ permettent

¹ Luxemburger Wort, 17 avril 1948. Le mur date d'après-guerre. En effet l'ancienne église détruite pendant la seconde guerre mondiale est arrachée. Le cimetière est alors agrandi et un nouveau mur est construit.

² Ferraris, Joseph de, Le grand Atlas de Ferraris. Le premier Atlas de la Belgique.1777. Carte de Cabinet des Pays-bas autrichiens et de la principauté de Liège, KBR Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles, 3. Éd., 2009, Wianden, 240.

³ Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, Cases croquis, N.691 et 797 Consthum.

⁴ Archives nationales. Division de l'intérieur. Dossier 843/88.

⁵ Photothèque nationale. Krier Tony 19450105 nég 22. BMP

Tony Krier — Wikipédia (wikipedia.org): **Tony Krier** a été photographe de la Cour, a travaillé pour le journal *Luxemburger Wort* et publié des albums avec ses photos. Ses sujets étaient des portraits et des paysages. Très connus sont aussi les deux albums illustrés qu'il a publiés immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale *Luxembourg Martyr 1940-1945*, et qu'il a consacrés aux villages luxembourgeois détruits durant la Bataille des Ardennes. Lorsque la Haute Autorité de la CECA s'est établie en 1952 à Luxembourg, il a été, avec Théo Mey, un des reporters photographiques les plus actifs. Ses photos de cette époque ont été sauvegardées et continuent à figurer dans les grandes photothèques. Quelque 400 000 photos de lui sont archivées dans la Photothèque de la Ville de Luxembourg.

⁶ Luxemburger Wort, 17 avril 1948. On voit une photographie du cimetière sans l'église.
Luxemburger Wort, 11 novembre 1948.

⁷ Marcel Schroeder – Wikipedia: De **Marcel Schroeder**, gebuer den 9. Mäerz 1919 zu Bouneweg a gestuerwen den 2. Oktober 1999 an der Stad Lëtzebuerg war e Lëtzebuerg Fotograf. Hie war ARBEDs-Beamten. Seng Fotoen, haaptsächlech iwwer Theeme vu Lëtzebuerg, sinn an der Fotothéik vun der Stad Lëtzebuerg archivéiert. 2004 huet d'Fotothéik e Band mat enger Auswiel vu senge Fotoen erausginn.

d'identifier l'építaphe gravée (AUT) de la dalle tombale en schiste ardoisier (monolithe) (AUT) dans un cartouche en bas relief en forme de chapeau de gendarme :

D O M
MONUMENTUM
OSI DOMINI
ALEXANDRI JOSEPHI
DE HOFFNAGLE
DOMINE CHUTBOURG
OC
TI...UA
...NATI
OBIIT DIE 1764

Il s'agit de la pierre tombale d'Alexandre Joseph d'Hoefnagle, seigneur de Schuttbourg entre 1722-1764 (SOC/LHU/MEM). Il meurt en 1764 à l'âge de 83 ans et est enterré à Consthum, qui dépend alors de la seigneurie de Schutbourg (SOC/LHU).⁸ Au-dessus de l'építaphe, les armoiries de Hoefnagle ainsi que deux petites décorations ornementales sont sculptées en bas-relief dans les angles (AUT). Ces armoiries représentent : Coupé au I d'or à l'aigle de sable, au II d'azur au chevron, accompagné en chef de deux coquilles, en pointe d'un clou de fer à cheval, la pointe en haut, le tout d'argent (le II étant les armes primitives).⁹ Ici, l'aigle issant est représenté deux fois, mais à une échelle différente.

La deuxième stèle funéraire (TYP) est également en schiste ardoisier (monolithe) (AUT). Elle est aussi maintenue au mur par deux pattes métalliques. Elle repose aussi sur le sol. Elle présente un meilleur état de conservation¹⁰ et permet de déchiffrer l'építaphe :

CI GISSENT NOBLES SIEUR AUGUSTIN
ALEXANDER FRANCOIS JOSEPH DE HOFNAGLE
DE SCHUTBOURG DECEDE LE 31 AOUT 1819
ET DAME ANNE MARIE JOSEPHINE D'EVERLANGE

La photographie montre un état très usé, lissé qui laisse présumer qu'il s'agit bien d'une dalle/pierre tombale.

⁸ Consthum Holzthum, Festchronik 75. Jubiläum Feuerwehr Consthum, Luxembourg, 1984, p.87.

Le château de Schuttbourg, classé comme patrimoine culturel national depuis 2001 se trouve actuellement dans la Commune de Kiischpelt, Kautenbach. Une route relie le château de Schuttbourg à Consthum. Un auto-pédestre à travers la forêt relie également le village de Consthum à Schuttbourg. Au XVII^{em} siècle on peut lire que Consthum fait partie des biens de la Seignueire de Schuttbourg. Une première évocation du château remonte au XV^{em} siècle. Il n'y a jamais eu de famille noble portant le nom de Schuttbourg. Le château passe donc de mains en mains.. La famille de Hoefnagle detient donc le château à partir de 1722 jusqu'en 1821.

⁹ LOUTSCH Jean-Claude, Armorial du pays de Luxembourg, Luxembourg, Imprimerie Saint Paul, 1974, p.437.

La famille est originaire d'Anvers, seigneurs de Schutbourg aux XVII^{em} et XVIII^{em} siècle.

¹⁰ L'état de conservation permet d'en déduire qu'il s'agit d'une stèle et non d'une dalle/pierre tombale).

SON EPOUSE DECEDEE LE I. JUIN 1820
SIEUR ALBERT JOSEPH DE HOEFNAGLE DE
SCHUTBOURG DECEDE A HOLSTHUM LE 2
DECEMBRE 1802 ET SA FAMILLE

R.I.P.

Il s'agit de la stèle funéraire d'Augustin Alexandre François Joseph de Hoefnagle, seigneur de Schuttbourg de 1792 à 1819, fils d'Augustin Charles Joseph de Hoefnagle, seigneur de Schuttbourg de 1764 à 1792 (SOC/LHU/MEM). Il meurt sans descendance le 31 août 1819.¹¹ Etant le dernier Seigneur de Schuttbourg, le château revient à sa veuve, Anne Marie Joséphine d'Everlange, qui décède le 1^{er} juin 1820.¹² L'épithaphe est gravée dans le registre inférieur rectangulaire (AUT). En dessous de celle-ci, un crâne et os croisés sont également sculptés en bas-relief (AUT). Une frise florale délimite le registre inférieur du registre supérieur (AUT). Les armoiries des seigneurs de Hoefnagle entourés d'une croix se terminant par deux volutes, sont sculptés en bas-relief dans ce registre supérieur (AUT). Les armoiries identiques à celles gravées sur la première pierre tombale sont encore très bien conservées. L'écu montre l'aigle issant, les coquilles ainsi que le clou de fer à cheval (AUT). Les ornements extérieurs de style rocaille sont surmontés d'une couronne et d'un second aigle issant (AUT).

La 3^{ème} stèle funéraire à croix (TYP), datant de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle (AUT), est également en schiste ardoisier (monolithe). Elle est fichée dans la terre. La croix montre une partie inférieure avec un couronnement saillant en forme de toit surmonté d'une croix latine (AUT). Le beau travail de gravure en lettres gothiques de l'épithaphe permet de lire :

HIER

RUHET IN FRIEDEN DES HERRN

ELISABETHA FABER

GESTORBEN DEN 31 AUGUST 1860

ALT 70 JAHR EHEGATTIN VON

D ou V ou U ? SCHINKER

VON CONSTHUM

R.I.P.

Il s'agit de la stèle funéraire d'Elisabetha Faber, décédée le 31 août 1860, à l'âge de 70 ans, épouse de D, U ou V. ? Schinker de Consthum (SOC/LHU). Au niveau de la croix, le monogramme IHS est gravé dans la pierre et couronné d'une croix (AUT). En dessous un sacré cœur est visible (AUT). Le pourtour de la croix présente un aspect régulier de taille ciselé (AUT).

¹¹ Consthum Holzthum, Festchronik 75. Jubiläum Feuerwehr Consthum, Luxembourg, 1984, p.87

¹² Ibidem, p.88.

La 4^{ème} stèle funéraire à croix (TYP), datant aussi de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle (AUT) est en grès (monolithe). Elle est aussi fichée dans le sol. Très simple, elle est surmontée d'une croix trapue aux bras épais (AUT). Un trou au-dessus de l'épithaphe laisse présumer une ancienne fixation d'un élément. L'épithaphe gravée plus sobrement présente un aspect plus érodé (AUT). On peut néanmoins y lire :

HIER RUHET

ELISABETH ... EHEFRAU

FON NEPPERS PIER...

DEN 8 APRIL 1870

ALT 28 JAHRE

R. I. P.

Il s'agit donc d'une pierre tombale d'une certaine Elisabeth ..., épouse de Neppers Pier..., décédée le 8 avril 1870 à l'âge de 28 ans.¹³

La 5^{ème} stèle funéraire à croix (TYP), devrait dater entre 1760 et 1830.¹⁴ Dans un beau style baroque¹⁵, elle est sculptée dans un épais bloc de schiste ardoisier (AUT). Elle est aussi fichée dans le sol. Le large socle constitué de volutes à motifs floraux encadre un crâne reposant sur des os croisés (AUT). Au-dessus du crâne une hostie reposant sur une petite guirlande à motifs végétaux et clochettes(AUT). Le corps en longueur se termine par une croix avec des bras trapus et la partie supérieure arrondie (AUT). Des attributs décoratifs en bas-reliefs sur fond lisse permettent d'attribuer cette stèle funéraire à un prêtre: un calice reposant sur un petit socle et dont émerge une hostie¹⁶(AUT). Une frise à guirlande végétale est sculptée en arrière fond. (AUT). Au-dessus, on peut voir l'épithaphe en gravure du défunt, un certain Baptiste Backes (AUT). Malheureusement l'état actuel ne nous permet pas de déchiffrer beaucoup plus l'épithaphe. Néanmoins, le mot pasteur est visible également.¹⁷

Les cinq monuments funéraires témoignent non seulement d'un passé seigneurial pour les deux premiers attribués aux seigneurs de Schuttbourg, mais aussi d'un savoir-faire artistique lié à une époque définie, située ici entre 1764 et 1870. Ils sont aussi la mémoire d'un ancien cimetière, dont

¹³ L'état de conservation laisse difficilement entrevoir toute la gravure. Une conservation et une restauration permettront un meilleur déchiffrement. De manière générale, il est prévu que les cinq monuments soient conservés et restaurés. Ils seront mis à l'abri des intempéries et accrochés dans la morgue qui se situe au milieu du cimetière et qui se prête parfaitement à cet effet. La commune souhaite même créer de petits panneaux explicatifs pour les monuments funéraires.

¹⁴ QUINTUS Norbert, *Ewige Ruhe? Grabkulturen in Luxemburg und Nachbarregionen, Totenschädel und Lorbeerkränze, Grabkreuze in Luxemburg zwischen 1580 und 1900*, Universität Luxemburg und copybarabooks, 2019, p. 30

¹⁵ QUINTUS Norbert, *Ewige Ruhe? Grabkulturen in Luxemburg und Nachbarregionen, Totenschädel und Lorbeerkränze, Grabkreuze in Luxemburg zwischen 1580 und 1900*, Universität Luxemburg und copybarabooks, 2019, p. 33. Cet art funéraire est introduit par les tailleurs de pierre du Tyrol au début du XVIII^{ème} siècle.

¹⁶ Le calice et l'hostie représentent le sang et le corps du Christ.

¹⁷ Ici aussi, un traitement de conservation et de restauration permettra de déchiffrer l'épithaphe et d'apporter plus de renseignements sur le défunt. Le travail de la stèle témoigne déjà à lui seul d'une grande qualité artistique.

l'état n'a pas été conservé suite à de nombreux remaniements en surface, mais dont des traces doivent exister au niveau archéologique.

Au vu des critères énumérés ci-dessus, les quatre stèles et la dalle funéraires remplissent les conditions nécessaires pour être classées en tant que patrimoine culturel national.

Critères remplis: (AUT) Authenticité, (TYP) Typologie, (SOC) Histoire sociale ou des cultes, (LHU) Histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation, (MEM) Lieu de mémoire.

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national des quatre stèles et de la dalle funéraire situées au cimetière de Consthum. Considéré qu'il s'agit un site avec un haut potentiel archéologique, les membres proposent d'analyser l'ensemble du terrain proposé et délimité par l'INRA. De plus, il est proposé d'analyser le presbytère (no cadastral 41/1790) et l'ancienne école (no cadastral 46/105) de Consthum en vue d'une éventuelle protection nationale.

Présent(e)s : Almedina Becirovic, Alwin Geimer, André Schoellen, Anicet Schmit, Christine Muller, Gaetano Castellana, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Régis Moes, Silvia Martins.

Luxembourg, le 14 décembre 2022